

Dame M.-L.-A. Myler Huot et vir.

Frais payables à MM. Bernard & Chalifoux . . . 104.45

A. Dumont.

Frais payables à MM. Beaudin, Loranger,
St-Germain & Guérin 93.95

Davis Lawrence Co. Ltd.

Frais payables à MM. Beaudin, Loranger,
St-Germain & Guérin 149.85

Formant un montant total de \$1,118.65

à être pris sur le Fonds de Réserve.

M. l'échevin N. Séguin, M. P. P., remet à la Commission un chèque de \$500, du gouvernement provincial, payable à la Cité de Montréal, en remboursement du dépôt fait en rapport avec les projets de loi soumis à la législature de Québec, à cette session.

Ledit chèque est transmis au trésorier de la Ville.

Ajournement.

JULES CREPEAU,
Secrétaire.

COMMISSION DES MARCHES

Compte rendu de l'assemblée du 2 juin.

Sont présents: MM. les échevins Lamoureux, Ward, Sadler, N. Lapointe, Nault.

1.—Sur proposition de M. l'échevin N. Lapointe, il est

Résolu: Qu'en l'absence de M. l'échevin Lévy, président de cette Commission, M. l'échevin Lamoureux soit prié d'occuper le fauteuil de la présidence.

(2) M. A. Bissonnette, gardien et locataire d'un les nouveaux logements construits dans le haut du Marché Bonsecours, se présente devant la Commission et demande que soient posés une cloche, des gazeliers et une boîte à charbon dans ledit logement et qu'il y soit ajouté une chambre additionnelle.

Résolu: Que le surintendant soit autorisé à faire exécuter ces installations aux meilleures conditions possibles, à l'exception cependant de ladite boîte à charbon.

(2) Sont ouvertes les soumissions suivantes pour la location des étaux 29 et 30 à l'extérieur du marché Saint-Antoine:

Philippe Désilets, offrant \$2.15 par semaine.

Dame Crépeau, offrant \$2.00 par semaine.

J. B. Elie offrant 2.00 par semaine.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

Résolu: Que la soumission de Madame Crépeau soit reçue et acceptée aux pris et conditions spécifiées.

3.—Soumise et lue une lettre de M. Willie Masse, locataire du Marché Bonsecours déclarant que pour cause de maladie, il doit aller passer quelques mois à la campagne et il demande en conséquence, la permission de laisser occuper son magasin par son frère durant son absence, ce dernier devant signer conjointement le bail.

Résolu: Que permission soit accordée à M. Masse, de laisser occuper son magasin par son frère durant son absence et que le bail soit signé en conséquence.

3.—Soumise et lue une requête de Mme Joseph Lafleur, locataire de l'étal à poissons No 2 du Marché Saint-Jean-Baptiste, demandant la permission de prendre M. W.-H. Steele, locataire dudit marché, comme associé.

Résolu: D'acquiescer à cete demande et que le bail soit signé en conséquence.

4.—La Commission prend en considération le rapport du surintendant, relativement à la demande de M. S. Rosenbloom pour permission d'occuper une partie de l'étal loué à M. Brière, du marché Saint-Laurent, pour y saigner des volailles pour les Juifs.

Résolu: De prier les avocats de la Ville de bien vouloir donner leur opinion sur la question de savoir si, la Ville peut permettre à un de ses locataires de laisser occuper

Dame M. L. A. Myler Huot et vir.

Bill of costs payable to Messrs. Bernard & Chalifoux 104.45

A. Dumont.

Bill of costs payable to Messrs. Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin 93.95

Davis & Lawrence Co., Ltd.

Bill of costs payable to Messrs. Beaudin, Loranger, St-Germain & Guérin 149.85

Forming a total sum of \$1,118.65

To be charged against the Reserve Fund.

Ald. N. Séguin, M. P. P., handed to the Committee, a cheque of \$500 from the Provincial Government, payable to the City of Montreal, in reimbursement of the deposit made in connection with the bills submitted to the Quebec Legislature at this session.

Said cheque was transmitted to the City Treasurer.

Adjourned.

JULES CREPEAU,
Secretary.

MARKET COMMITTEE

Report of meeting held the 2nd of June

Present: Ald. Lamoureux, Ward, Sadler, N. Lapointe and Nault.

1.—On motion of Ald. N. Lapointe, it was

Resolved: That in view of the absence of Ald. Lévy, chairman of this Committee, Ald. Lamoureux be called to the chair.

2.—Mr. A. Bissonnette, caretaker and tenant of one of the new lodgings built in the upper part of Bonsecours market, appeared before the Committee and asked that a bell, gas-lamps and a coal bin be placed in said lodging and that another room be added to same.

Resolved: That the superintendent be authorized to have said installations made, on the best possible conditions, except, however, as regards the coal bin.

2.—The following tenders for the renting of stalls 29 and 30 outside of St. Antoine market, were then opened:

Philippe Désilets, offering \$2.15 per week.

Mrs. Crépeau, offering \$2 per week.

J. B. Elie, offering \$2 per week.

On motion of Ald. Lapointe, it was

Resolved: That Mrs. Crépeau's tender be received and accepted, at the prices and on the conditions specified.

3.—Submitted and read a letter from Mr. Willie Masse, tenant at Bonsecours market, stating that, on account of illness, he has to spend some months in the country, and asking therefore for permission to allow his brother to occupy his store during his absence, the latter to sign the lease jointly.

Resolved: That permission be granted Mr. Masse to allow his brother to occupy his store during his absence, and that the lease be signed accordingly.

3.—Submitted and read a petition from Mrs. Joseph Lafleur, tenant of fish stall No 2, at St. Jean-Baptiste market, asking permission to take in partnership Mr. W. H. Steele, tenant at said market.

Resolved: That said request be granted and that the lease be signed accordingly.

4.—The Committee then considered the superintendent's report concerning the petition from Mr. S. Rosenbloom for permission to occupy part of the stall rented by Mr. A. Brière, in St. Lawrence market for the purpose of bleeding fowls therein for the Hebrew people.

Resolved: That the City Attorneys be requested to state whether the City can permit one of its tenants to allow